son fils, M. Casimir De Candolle, intitulé : *De la production naturelle et artificielle du liége dans le Chêne-Liége* (1), et ajoute ce qui suit :

Jusqu'à présent on s'était occupé du liége au point de vue agricole, ou d'une manière générale et insuffisante au point de vue botanique. Il était convenable de lier ces deux points de vue et d'étudier de plus près la formation subéreuse dans le *Quercus Suber*, qui fournit au commerce la plus grande partie du liége. L'auteur a suivi les opérations d'une forêt des environs de Philippeville, en Algérie, où il s'était fait préparer d'avance des échantillons propres à faciliter l'intelligence des phénomènes. La première opération des exploitants est d'enlever la partie extérieure de l'écorce naturelle de l'arbre; c'est ce qu'on nomme le *démasclage*, le liége inutile qu'on rejette dans ce travail étant appelé liége *mâle*. Le liége du commerce, dit liége *femelle*, doit se former au-dessous pendant les années qui suivent, et il se produit à une profondeur variable dans l'intérieur de la partie de l'ancienne écorce qu'on a laissée adhérente à l'arbre. L'auteur a constaté des diversités dans la profondeur à laquelle se forme le nouveau liége, et il a examiné les différences anatomiques qui existent entre les liéges mâle et femelle. Voici les principaux faits qu'il a observés : 1° Le liége femelle se produit tantôt dans l'enveloppe cellulaire et assez près de la surface dénudée, tantôt dans le liber et quelquefois à une assez grande profondeur dans cette couche ; 2° la dessiccation plus ou moins grande, amenée par le démasclage, paraît être ce qui détermine cette profondeur ; 3° le liége femelle offre beaucoup moins de périderme que le liége mâle ; 4° les parois de ses cellules sont élastiques ; 5° il est parcouru par des zones de plus grande densité, semblables au premier abord à des zones de périderme, et qui lui donnent la propriété d'augmenter de volume lorsqu'on les chauffe dans de l'eau bouillante. La plus grande élasticité des cellules, ainsi que la présence des zones, semble provenir de la pression sous laquelle le liége femelle se produit, car le liége mâle, abandonné à lui-même (sans démasclage), offre la même structure anatomique quand il s'est développé dans l'intérieur de l'enveloppe cellulaire.

M. Eug. Fournier, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

SUR L'ORTHOGRAPHE DE QUELQUES NOMS DE PLANTES, par **M. Auguste GRAS.**

(Turin, décembre 1860.)

Les noms des végétaux ont fourni de tout temps aux botanistes des sujets

(1) Brochure in-4° avec trois planches. Extrait des *Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève*, t. XV.

d'intéressantes remarques, et le *Bulletin de la Société botanique de France* contient à cet égard d'heureuses rectifications, dues surtout à l'initiative de M. de Schœnefeld, et qui ont été généralement agréées avec le plus louable empressement. Dans le simple but de signaler certaines anomalies d'orthographe dont les floristes n'ont peut-être jamais cherché à se rendre compte, je viens soumettre à l'appréciation de mes savants confrères quelques observations sur un petit nombre de noms linnéens, choisis au hasard dans la flore de nos environs, et dont l'orthographe primitive a été légèrement altérée.

I. — **Atragene** L. *Gen.* n. 615.

Au livre V, chap. 10, de son *Histoire des plantes*, Théophraste donne le nom d'Ἀθραγένη à une Clématite dans laquelle, d'après les synonymes de Gaspard Bauhin, on peut reconnaître le *Clematis Vitalba*, ou, selon Sprengel, le *Clematis cirrosa* L. L'orthographe du mot grec est confirmée par nos meilleurs lexiques; mais, bien qu'elle eût été scrupuleusement respectée par quelques-uns des prédécesseurs de Linné, tels qu'Anguillara, Césalpin, John Ray, chez lesquels on lit le nom *Athragene*, d'autres écrivains moins soigneux, méconnaissant l'aspiration de la consonne θ, supprimèrent en latin la lettre *h*, et la forme incorrecte qui en résulta fut adoptée par l'immortel auteur du *Genera plantarum*.

Le nom de la plante de Théophraste fut d'abord rattaché par Linné, comme nom de genre monotype, à une élégante espèce originaire de l'île de Ceylan, laquelle devint plus tard le *Naravelia zeylanica* DC. L'élève Charles-Magnus Dassow fut chargé d'ébaucher les caractères du nouveau genre, dans une thèse destinée au premier volume des *Amœnitates academicæ*, et ce petit travail, qui porte la date du 15 juin 1747, ne précéda que de quelques jours la publication du *Flora zeylanica*, dans lequel Linné remanie et complète les caractères de son *Atragene*. L'auteur de la thèse, qui écrivit sous l'inspiration immédiate du maître, est à peu près hors de cause, et Linné est seul responsable de la faute d'orthographe. Or, puisqu'on n'est nullement tenu de rester fidèle à une erreur reconnue, fût-ce celle d'un grand homme, on pourra bien se demander, je pense, pourquoi le trait de plume qui, dans certains genres adoptés par Linné, fit assez promptement justice d'une distraction de l'éminent botaniste, n'a point encore consacré les droits orthographiques du vieux terme de Théophraste.

Au reste, remarquons-le en passant, ce n'est pas la première fois que la lettre *h* a failli, par sa présence ou son absence, compromettre la régularité de nos dénominations. On se souvient des observations toutes récentes concernant les genres *Amarantus*, *Ailantus*, *Adiantum* (*Bullet.* V, 217, 220), et le reproche que Séguier (*Suppl.* p. 58) adressait à ceux qui supprimaient l'*h* du mot *Lapathum* n'a sans doute pas échappé à nos érudits.

Je n'ai rencontré nulle part dans nos glossaires l'étymologie du nom *Athragene*, et j'en ai du regret, car c'est à la signification du mot qu'il appartient spécialement d'en fixer l'orthographe. Faute d'explication, et désirant malgré tout *mythologiser* (1) cette agréable dénomination générique, j'ai cru pouvoir supposer, à l'exemple de Platon, qui, dans son *Cratyle*, suppose de si jolies choses sur la provenance des noms, que ce mot dérivait d'ἀθὴρ, *arête*, et de γενειὰς, *duvet*, par rapport au prolongement des styles persistants et plumeux de la plante, comme si l'on disait *arêtes à duvet*, *arêtes lanugineuses ;* ou, si l'on préfère une plus simple dérivation, du verbe γεννάω, je produis, c'est-à-dire plante *produisant des arêtes*.

Peut-être trouvera-t-on ces inductions un peu hasardées, et je n'ose y attacher moi-même une fort grande importance. Je vais toutefois les abriter provisoirement sous l'indulgente autorité de Linné qui, dans la recherche des étymologies difficiles, nous encourage aux conjectures : *Etymologia græca*, dit-il, *difficillime eruitur in plerisque plantis, adeoque conjecturæ sæpius satisfaciunt*. (*Phil. bot.* 176.)

II. — **Alchemilla** L. *Gen*. n. 153.

Tous les auteurs qui firent mention de ce nom de plante avant la publication des premiers ouvrages de Linné écrivirent *Alchimilla*. Anguillara seul, dans son petit traité des *Simples*, adopta le mot *Alchemilla;* mais cet écrivain publia son livre en langue italienne, et la modification d'orthographe qu'il y fait subir à ce mot est aussi inexacte qu'inopportune d'après le mot primitif italien *alchimia*, auquel il aurait dû conformer le nom du genre dérivé.

Linné changea à son tour le mot latin *Alchimilla* en *Alchemilla*, et cette variante fut généralement reçue ; il y eut pourtant quelques botanistes moins condescendants, qui s'en tinrent à l'ancienne orthographe, parmi lesquels j'ai rencontré avec plaisir des écrivains d'une très grande autorité, tels que Pierre-Antoine Micheli, dont un illustre philologue retoucha soigneusement les écrits, Antoine-Laurent de Jussieu, et surtout le digne émule de Linné, l'illustre Haller, qui, dans son *Enumeratio methodica* des plantes de Suisse, publié en 1742, cite avec une pointe de malice la modification linnéenne comme simple synonyme du vieux nom du genre.

Pour justifier le changement qu'il adopte, Linné nous rappelle que le genre en question, ayant servi aux expériences des alchimistes, devait leur emprunter son nom et s'appeler *Achemilla ab alchemistis* (*Phil. bot.* 166). J'avoue que le mot *alchemista* me parut d'une latinité suspecte; et, après avoir soigneusement examiné les pièces du petit procès littéraire, je crus être parvenu à me rendre compte de la question orthographique.

(1) *Essais* de Montaigne, liv. II, chap. 10.

Il est hors de doute que les Grecs reçurent des Arabes le nom et la chose; or le mot grec qui, d'après Suidas, désignait l'art de fondre et de transmuer les métaux, s'écrivait de plusieurs manières : χειμεία, χυμεία, et plus fréquemment χημεία; mais on chercherait en vain un terme équivalent dans nos classiques latins. C'est dans Firmicus, écrivain de la basse latinité, qu'on crut lire le mot *alchimia*, mot que la plupart des lexiques n'admettent qu'avec la plus grande réserve, et que Vossius (*Etym.* 20) conteste, en assurant que les manuscrits de Firmicus portaient le nom dépouillé de l'article arabe. Quelle que soit la valeur philologique du mot *alchimia* (ou *chimia*), c'est de lui que procèdent les mots *alchimista* et *Alchimilla*, et nous devons probablement à Tragus l'introduction de ce dernier nom dans la science. Fuchs qui, d'après les herboristes du temps, donne à l'*Alchimille vulgaire* le nom de *Pes leonis*, écrivait encore en 1542 : *Sunt ex barbaris qui* ALCHIMILLAM *nominant*.

Quant au mot *alchemia*, d'où Linné a dû dériver son *Alchemilla*, on ne le rencontre dans aucun lexique : le mot *chemia* est en effet d'une date beaucoup plus récente. Ce fut en vue des admirables progrès des études physiques et dans le but exprès de séparer la chimie de l'alchimie, qu'il fallut demander à la langue latine un nouveau terme qui, sans trop altérer la forme primitive, sût modifier convenablement le sens du substantif. Nos latinistes adoptèrent donc le mot *chemia*, du grec χημεία, troisième forme du nom primitif; mais l'arrivée tardive de cette innovation dans le champ de la philologie aurait dû prévenir tout danger de confusion, car si l'*Alchimilla* de nos aïeux éveille en nous l'idée de manipulations souvent cabalistiques contre lesquelles on dut précisément former le mot *chemia*, aucune des espèces du genre n'entre plus dans les cornues des *chimistes* (*chemistæ*) de la nouvelle époque.

Puis donc que les mots *chimia* et *chemia* devaient, du temps même de Linné, signifier deux choses fort différentes, on a droit de s'étonner que ce prince des botanistes ait, à bon escient et en dépit de la vérité historique, introduit une modification qui, sous sa frivole apparence, est venue renverser les rôles et produire dans la série des faits un singulier anachronisme.

III. — **Echinops Ritro** L. *Sp.* ed. 1, p. 815.

Théophraste, au livre VI, chap. 3, de son *Histoire des plantes*, donne à une Carduacée le nom de Ῥύτρος. Ce mot fut transcrit en italien par Anguillara (1561) qui, voulant en reproduire fidèlement l'orthographe et ne trouvant dans l'alphabet italien aucun signe qui rendît intégralement la valeur de la voyelle grecque υ, écrivit les deux mots *Ritro* et *Rutro*.

Voilà donc deux formes italiennes du nom grec d'une ancienne plante, ce que Lobel ne releva point en adoptant dans ses *Adversaria* (1576) les deux

mots d'Anguillara, sans y apporter aucune modification. Or, c'est précisément de Lobel, cité dans le *Species*, que Linné prit le nom de *Ritro*, terme classé parmi les noms triviaux, dont l'office, depuis l'adoption de la nomenclature binaire, consiste le plus souvent à représenter la dénomination unique sous laquelle la plante était antérieurement connue, et qui, tout en se trouvant dans les conditions des noms génériques, sont employés en sous-ordre à la désignation des espèces. Ainsi le genre *Echinops*, qui porte un nom composé entièrement grec, tracé en caractères latins, se trouve dans l'espèce linnéenne accompagné d'un nom trivial italien, ce qui range l'espèce en question parmi les plantes le plus bizarrement nommées de notre flore, à côté de l'*Atropa* BELLADONNA, du *Daucus* CAROTA, du *Cratægus* AMELANCHIER, et du joli *Gramen* AMOURETTES, par lequel nos anciens auteurs désignaient le genre *Briza*.

Linné, qui se montra si difficile sur la terminaison de certains noms génériques, fit preuve d'une grande condescendance en adoptant la finale de *Ritro*, dont toute déclinaison paraîtra monstrueuse aux yeux de ceux qui se rappellent la forme purement italienne du mot. Cela est si vrai que MM. Grenier et Godron, ayant eu à nommer un *Orobanche* qui croît sur l'*Echinops Ritro*, n'osèrent toucher au mot *Ritro* qui aurait dû être mis au génitif, et que le nom qu'ils choisirent pour leur espèce, ayant malheureusement conservé forme et aspect de nom *trivial*, amena ces savants auteurs à dire tout autre chose que ce qu'ils voulaient exprimer (*Fl. de Fr.* II, 635).

Quelques écrivains du XVI^e^ siècle avaient pourtant modifié fort à propos, en le transcrivant à leur guise, le mot puisé dans Théophraste. Il y en eut qui écrivirent *Ruthrum* avec déplacement de la lettre *h*, et, plus tard, Gaspard Bauhin (*Pin.* 381), après avoir mis Ῥύθρος en grec, supprime en latin l'aspiration et écrit *Ritrum* et *Rutrum*. Il faut constater à ce propos que l'autorité la plus ancienne est aussi la plus fidèle, car nous trouvons dans Théodore Gaza, premier traducteur de Théophraste, ce nom exactement rendu par *Rhutrum*. C'est donc à ce mot, légèrement modifié en *Rhytrum*, qu'aurait dû appartenir le droit de nommer en latin, comme vrai nom trivial, la plante dans laquelle on a voulu faire revivre le souvenir de la Carduacée de Théophraste.

Quant à l'étymologie du mot, je ne sache pas qu'elle ait été donnée. En supposant que ce nom soit dérivé, on pourrait peut-être lui trouver pour racine le verbe ῥύω, pris dans le sens d'*éloigner*, *se défendre*, en raison des feuilles épineuses et de la tête globuleuse et hérissée, formée par les calathides de l'*Echinops*. En admettant une telle origine (comme ailleurs de λύω on avait fait λύθρον), on arriverait naturellement à voir dans le mot ῥύθρος un équivalent de *ruade*, et le verbe *ruer*, dérivé, ainsi que le *ruere* des latins, du grec ῥύω, nous rappellerait opportunément que, dans les abords du végétal, comme dans ceux de certains quadrupèdes, les importuns sont tenus à distance. On

n'a pas oublié ce qu'écrit Horace en comparant un peu familièrement son empereur à un cheval :

.....RECALCITRAT undique tutus.

Mais je n'insiste point sur ce qui pourrait ne pas être sérieux ; avec une si faible donnée, il ne nous est point permis de nous livrer aux conjectures, car on nous accuserait avec raison de nous amuser à défendre les subtilités de la botanique par les arguties de la philologie.

IV. — **Catananche** L. *Gen*. n. 824.

Depuis Dioscoride jusqu'à Vaillant, ce mot fut écrit Κατανάγκη en grec, et *Catanance* en latin.

Les deux espèces auxquelles Dioscoride (livre IV, chap. 134) applique ce nom, appartiennent, suivant les commentateurs, aux Papilionacées. Pline en parle au livre XXVII, chap. 8, et, d'après le récit des anciens, c'étaient des plantes à vertus aphrodisiaques dont se servaient dans leurs débauches les femmes de Thessalie. Cette propriété fabuleuse n'appartient nullement à l'histoire de la Chicoracée que Daléchamp désigne par le nom de *Catanance*, et que les Français appellent *Cupidone*, nom gracieux qui laisse peser sur ce genre un lointain souvenir de volupté, dont il est sans doute fort innocent. Il arrive souvent en botanique, dit Linné (*Crit. bot.* 117), qu'une plante des auteurs modernes n'ait rien de commun avec la plante des anciens dont elle emprunte ou, pour mieux dire, usurpe le nom ; et les botanistes, ajoute-t-il ailleurs (*Phil. bot.* 197), qui, au XVI^e siècle, cherchaient les plantes des anciens sous les noms antiques, faillirent perdre la science.

Le premier auteur qui se soit écarté de l'orthographe de Dioscoride et de Pline est probablement Sébastien Vaillant qui, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris* (année 1721, p. 215), écrit *Catananche* et cite à tort, car il le reproduit infidèlement, le nom textuel de Tournefort. Voici d'ailleurs comment Vaillant explique d'après les anciens l'étymologie de ce joli nom de plante : « *Catananche*, dit-il, est composé des mots grecs κατὰ, » préposition qui, dans la composition où elle entre, signifie *perfection, con-* » *sommation*, et ἀνάγχη, *vis*, *force*, *violence*, comme si on disait : *Plante* » *qui force, ou met dans la nécessité d'aimer.* »

Je n'ai point à discuter cette explication, mais ce qui me paraît beaucoup moins heureux que l'étymologie, c'est l'orthographe du mot ἀνάγκη, que l'on n'écrit point avec la consonne aspirée χ, mais avec le simple κ. J'en appelle aux textes grecs, aux lexiques, entre autres à celui de Henri Estienne (vol. I, publié par MM. Hase et Dindorf, *pars alt.* 324).

Linné, dès ses premiers ouvrages, adopta l'orthographe du botaniste parisien ; ses successeurs le suivirent presque tous dans la modification erronée,

et à peine faut-il, que je sache, excepter Lamarck, qui, malgré Linné, persiste quelque part dans la vieille orthographe de *Catanance*.

L'altération commise par Vaillant en rappelle une plus ancienne et de même valeur qui fut essayée sur le genre *Statice*, du grec Στατικὴ, dont on voulut faire *Statiche*. Non-seulement cette modification ne fut pas adoptée, mais elle passa presque inaperçue, et l'on ne saurait comprendre comment, de deux faits conformes, on ait voulu tirer des conséquences différentes.

V. — **Ballota** L. *Gen*. n. 639.

Le nom grec de ce genre est Βαλλωτὴ, tel qu'on le lit au livre III, chap. 117, de Dioscoride. Pline le latinisa littéralement, en lui conservant la terminaison grecque, et c'est en ce même état que la botanique renaissante le reçut des Commentaires de Fuchs.

Linné manifesta plus d'une fois, en dehors du *Genera plantarum*, son antipathie pour le mot *Ballote*, et, dans sa *Critique botanique* (p. 133), en parlant des noms qui méritent d'être marqués d'un charbon noir, *atro carbone notanda*, il le relègue dans la troisième catégorie réservée aux noms dégoûtants. Le sévère réformateur appelle dégoûtants, *nauseosa*, les noms qui ne conservent en botanique aucune ressemblance avec les autres noms, et qui parfois s'en écartent au point de nous paraître barbares. L'oreille du maître était surtout choquée par la finale de ce pauvre mot, qui ne cessa d'être harcelé que lorsqu'il fut définitivement réduit à l'état de *Ballota*.

Les étymologistes nous donnent du βαλλωτὴ plusieurs dérivations. Pour quelques-uns, c'est l'odeur fétide qu'elle exhale qui, par le verbe βάλλω, *je jette*, a fait nommer la plante; pour d'autres, le nom serait déduit de βάλλω et ὦτα, *oreilles*, parce que, dit-on, la plante porte des fleurs disposées en verticilles et se projetant comme des oreilles. Galien nous en fournit à son tour une explication plus sérieuse. Cet auteur, en admettant les mêmes racines, nous enseigne au livre VII des *Simples*, que la plante était recherchée pour la guérison des maux d'oreilles, « parce qu'elle renverse les obstacles » qui obstruent les canaux de l'ouïe ». Cette propriété médicinale du *Ballote* est rappelée fort à propos par Dorstenius (1540), auteur que Linné (*Crit. bot.* 79) appelle vieilli et oublié, et c'est d'après cette même vertu attribuée à la plante dans la citation de Galien, que le plus ancien commentateur de Théophraste, Jean Bodée de Stapel, nous déclare enfin que « le *Ballote* est » ainsi nommé parce qu'il ouvre les oreilles obstruées en pénétrant au travers » comme un trait perce le corps contre lequel il est lancé. »

Pour un nom dont le sens est si vigoureusement expressif, la physionomie grecque était, pour ainsi dire, un complément nécessaire, et en le rhabillant à la latine n'a-t-on pas craint de le déformer et de lui enlever la meilleure partie de sa valeur? Les Grecs, pour se réserver l'avantage de décliner leur

mot composé, en avaient sagement modifié la désinence, et, à la voir rétablie en caractères latins, il se pourrait qu'on ne trouvât pas exactement grammatical de traîner ainsi le pluriel d'un nom grec par toutes les finales d'une déclinaison latine.

Au reste, on aurait bien pu dire du *Ballote* et d'une foule d'autres noms de plantes placés dans les mêmes conditions d'orthographe et de dérivation, ce que Pline (livre XXI, chap. 8) nous dit du *Chrysocome*, qu'il n'y a pas en latin de mot qui le rende, *non habet latinam appellationem*. Encore faut-il observer qu'entre *Ballote* et *Chrysocome* l'analogie n'est pas aussi parfaite qu'on pourrait d'abord le supposer. Le mot κόμη est un terme transfuge qui, après avoir subi une simple modification de finale, est venu s'installer dans le vocabulaire des Latins, tandis que le nom βαλλωτὴ est composé de deux mots qui sont restés exclusivement grecs. Et d'ailleurs, combien d'autres mots pris de la langue grecque n'ont-ils pas sauvé leur finale? Ajoutez à cela que pas un des auteurs qui écrivirent avant Linné ne songea à cette bizarre et inutile altération, et que Linné lui-même n'a pas été si absolu dans son arrêt de réforme, qu'il n'ait laissé échapper le mot *Ballote* décliné à la grecque. On surprendra ce mot dans la première édition du *Species* (p. 587), où il est dit que la rare espèce *Moluccella frutescens* est *media inter* BALLOTEN, *Leonurum et Moluccellam.* Il n'aurait donc pas été hors de propos que dans les premiers temps de la modification linnéenne on eût imité l'exemple donné en 1754 par le savant Séguier dans son supplément aux *Plantes véronaises*, p. 133. Les scrupules de Linné ne l'ont point touché, et « j'ai retenu, dit-il brave-» ment, l'ancienne dénomination (*Ballote*), quoique la plupart des botanistes » préfèrent aujourd'hui le nom de *Ballota* ».

V. — **Tamus** L. *Gen.* n. 991.

Linné classe le mot *Tamus* parmi les noms qui nous viennent des Grecs, mais dont la dérivation est très obscure. Je ne dois pas, dit-il, le rejeter parce que j'en ignore le sens; quelqu'un de mieux informé le saura peut-être (*Crit. bot.* 96). Sans prétendre savoir ce que Linné croit ignorer, je vais recourir à maintes conjectures qui nous fourniront peut-être quelques éclaircissements sur la forme et le fond de la question orthographique.

Aucune plante du nom de *Tamus* n'est mentionnée dans les ouvrages d'Hippocrate, de Théophraste, de Dioscoride; Pline et Columelle nous ont transmis le nom déjà latinisé, et leur orthographe a été fort controversée.

Les différentes éditions de Pline que j'ai pu consulter, antérieures à celles du père Hardouin, portaient au livre XXI, chap. 15, les mots *Tamus* et *Tanus*. Dans l'édition du savant jésuite qui put s'aider d'une foule de rares et précieux manuscrits, on imprima *Tamnus*, et les éditions suivantes ont toutes, que je sache, adopté cette variante.

Le texte de Columelle, à son tour, a été sujet à bien des variations. Aux endroits où il est fait mention de la plante dont nous discutons le nom, on lui a fait dire tantôt *Tannus* et tantôt *Thamus;* et, dans le *Rhamnus* du livre X (373) porté par quelques éditions, Jules Pontedera (*Antiq. gr. et lat.* 577) n'aperçoit qu'une corruption de *Tamnus*.

Une circonstance singulière a pu faire croire un instant que la véritable orthographe du nom de la plante fût *Tamus*. On sait que la grappe formée par le fruit du *Taminier* portait anciennement le nom d'*uva taminia*, et voici ce que Matthiole rapporte à ce sujet : « Les Toscans appellent *Tamaro* » le *Tamnus* des anciens ; quelques-uns disent *Tamus* au lieu de *Tamnus*, et » c'est de là qu'est venu le nom d'*uva taminia.* » Daléchamp, qui commente Pline, est du même avis, et Schneider lui-même, qui commente Columelle, s'y laisse entraîner jusqu'à un certain point, et dit dans ses *Notes* que si le mot *taminia* vient de *Tamus*, il vaut mieux lire *Tamus* que *Tamnus*.

Nous possédons différentes étymologies du mot *taminia*, par lesquelles on a tâché de prouver que ce terme ne dérive nullement de *Tamus*. On peut consulter à cet égard Vossius (*Etym.* 590) et André Dacier dans ses *Commentaires à Festus*. Je ne citerai qu'une dérivation assez curieuse qui se trouve dans les *Fragments* de ce dernier (*De Verb. signif.* edente Lindemanno; Lipsiæ, 1832, p, 273) : « Verrius croit, dit Festus, que l'on appelle » ainsi ce raisin (*uva*) parce qu'il est aussi rouge que le vermillon, *tam* (*rubra* » *quam*) *minium.* »

Quoi qu'il soit du *taminia*, qui après tout est un dérivé dont l'orthographe a pu facilement s'altérer, c'est au mot *Tamus* que la discussion doit être ramenée. Les manuscrits cités par le père Hardouin prouvent assez que notre plante était plus généralement connue sous le nom de *Tamnus*. Linné l'avoue lui-même en déclarant qu'il se décide à opérer sur ce mot la coupe du nombril, *detruncationem umbilici*, pour cause d'euphonie, sans nous avertir toutefois que cette mutilation remonte bien plus haut que son temps, et que nous la devons à Conrad Gesner qui, le premier, rappela dans la science le vieux terme ainsi déformé. Or, dès que Linné crut pouvoir nous livrer le genre *Rhamnus* gâté par la même cacophonie, quel prétexte put-il avoir pour persister à éventrer l'ancien *Tamnus ?* Et pourquoi les modernes qui, par un zèle si scrupuleux, avaient cru devoir rendre au genre *Lampsana* la consonne *m* que l'on accusait Linné d'avoir supprimée à tort, n'ont-ils pas rendu au *Tamnus* la consonne *n* à tort enlevée, surtout après qu'ils eurent accepté de Wimmer le genre *Sarothamnus*, et qu'ils eurent reçu de Linné lui-même le *Smilax tamnoides* (*Sp. pl.* ed. 1, p. 1030) et l'*Ipomœa tamnifolia* (*ibid.* p. 162)?

Le nombre est fort limité des écrivains qui suivirent la vieille orthographe, mais il suffira de citer Antoine-Laurent de Jussieu, « dont le nom vaut une » armée », et qui place le *Tamus* de Linné comme synonyme à côté du

Tamnus qu'il préfère. En supposant que telle doive être la forme de notre mot, l'étymologie nous en serait naturellement fournie par le verbe τέμνω ou τάμνω, *je coupe*, soit à cause de la vertu extrêmement incisive du *Taminier*, soit qu'on eût attribué à la plante un certain pouvoir dans la guérison des coupures et des meurtrissures, d'où serait dérivé le nom populaire d'*Herbe-aux-femmes-battues*, soit enfin qu'on eût eu l'intention de rappeler par ce verbe le travail qu'elle impose au bûcheron, vu que, pour débarrasser les végétaux des étreintes de l'envahissante Dioscorée, il faut parfois en venir à un pénible élagage (1).

Cependant le savant Schneider, dans l'édition du texte de Columelle, adopte un changement plus notable, et il perd de vue l'orthographe simplifiée à laquelle il avait à demi consenti dans ses notes précédentes. Ce docte commentateur suit l'orthographe spéciale d'un précieux manuscrit du x[e] siècle, qui, après avoir appartenu à la bibliothèque de Corbeil, avait passé dans celle de Saint-Germain-des-Prés. Conformément aux louanges que Schneider décerne dans sa préface à l'excellence de ce texte, il n'y aurait qu'à l'accepter les yeux fermés, et le texte dit *Thamnus :*

.....jam thamni sponte virescunt.....

Cette forme, il est vrai, ne fut adoptée que par un nombre minime d'écrivains, mais peut-être, en cherchant ailleurs la dérivation du mot, en viendrait-on à conclure qu'elle aurait pu obtenir la préférence.

A l'appui de cette double modification d'orthographe à laquelle on aurait dû, dans ce sens, ramener le *Tamus* actuel, je rappellerai encore un bon mot de Tertullien (*Anim.* 32) contre un quidam qui se vantait d'être un dieu, et qui se souvenait d'avoir été jadis *Thamnus* et poisson ; j'invoquerai le témoignage de Jean-Baptiste Pius, célèbre commentateur, qui, d'après les plus anciennes éditions de Columelle, écrivit à son tour *Thamnus* au lieu de *Rhamnus;* et j'en appellerai en dernier ressort au docte Saumaise qui, à la page 225 de ses *Exercitationes plinianæ*, condamne d'un ton très absolu, *ex more suo*, toutes les variantes et nous impose l'orthographe de *Thamnus.*

Quant à la nouvelle dérivation du mot, qu'il me soit permis, après les grandes autorités que je viens de citer, d'aventurer une dernière induction dont je garde toute la responsabilité, et sur laquelle j'ose invoquer un peu de l'indulgente facilité, si naturelle aux maîtres en étymologies. Les Grecs donnaient au *frutex* des Latins le nom synthétique de θάμνος, comme ils appelaient tout gramen du nom commun de πόα. Ils allaient même plus loin ; ils

(1) Il est curieux de remarquer à ce sujet que plusieurs mots composés du même verbe grec ont perdu cette même consonne *n* en passant dans la langue française, comme on peut le voir dans maint terme de chirurgie, ainsi que dans le verbe des Provençaux *entamenar*, dont les Français, par une suppression qui efface ou tout au moins masque l'étymologie, ont fait *entamer*. (Voy. Fauriel, *Histoire de la poésie provençale* I, 198.)

appelaient du même nom de θάμνος l'endroit où les *frutices* déploient leur végétation sarmenteuse, et que nos classiques désignent par le nom de *fruticetum*. Or rien, ce nous semble, n'empêcherait de croire que, par une synecdoque hardie, on eût spécifiquement compris sous le collectif θάμνος une plante qui, pourvue de tiges faibles et volubiles, ne peut végéter isolément et recherche le voisinage d'arbrisseaux amis qui lui prêtent leur soutien. La séparation des végétaux en raison de leur consistance n'avait point encore été assez scientifiquement arrêtée (1) et, sans que rien eût à blesser trop grièvement la théorie assez vague de cette division, que Théophraste nous expose au chap. V du livre Ier de l'*Histoire des plantes*, le nom en question se serait ainsi trouvé ingénieusement accolé à un végétal qui, malgré sa consistance herbacée, aurait rappelé jusqu'à un certain point, par son port et par ses stations, les deux idées de *frutex* et de *fruticetum*, tandis que le mot *Thamnus*, forme correcte du grec θάμνος, serait ensuite descendu, comme le *Poa*, de la classe des noms vaguement synthétiques à la désignation concrète du genre.

Enfin, pour l'acquit de ma conscience de chroniste, je dois ajouter que l'on a cru pouvoir dériver le mot *Tamus* de la racine celtique *tam*, qui signifie *rouge*, ou, plus probablement, du sanscrit *tamas*, obscur, ce qui nous donnerait une explication inattendue de la dénomination du *Vitis nigra* citée parmi les synonymes de notre plante. Je prends un véritable plaisir à rappeler ces doctes hypothèses, pour qu'on puisse prouver, au besoin, qu'on ne doit pas jeter à la face de tous nos étymologistes les sanglants reproches dont Voltaire accabla Larcher, à propos de la dérivation du mot *dynastes*, *d'être*, c'est-à-dire, *des ignorants qui ne savent ni le phénicien, ni le syriaque, ni le cophte.*

Dans cette longue discussion qu'il est temps de clore, c'est contre l'orthographe de Linné que j'ai dû rassembler mes preuves, et j'espère avoir accompli ma tâche avec tous les égards que méritait une telle autorité, car personne plus que moi ne vénère la mémoire du grand homme et ne lui a voué au fond de son cœur une plus sincère et plus respectueuse admiration.

Peut-être trouvera-t-on que j'ai voulu grossir outre mesure des choses essentiellement trop petites, et qu'en m'occupant de telles minuties j'aurais été sous les lois romaines un fort mauvais préteur. Je n'ose donner tout à fait tort aux personnes qui m'adresseront un tel reproche ; seulement, ce que je voudrais bien invoquer en ma faveur et comme circonstance très atténuante de l'inopportunité de ma communication, c'est que mes remarques viennent de se produire sans prétention et sans arrière-pensée. Je me suis borné à la naïve exposition de quelques faits qui m'ont paru assez curieux pour être

(1) Voy. les observations de J.-C. Scaliger sur le texte de Théophraste (édit. de l'année 1644, p. 11), ainsi que le commentaire de Bodée de Stapel (*ibid.* p. 12-13).

rappelés, et qui, s'ils ne peuvent servir directement aux progrès de la science que nous aimons de notre meilleur amour, ne sauraient être dépourvus de tout intérêt pour la connaissance historique des plantes sur lesquelles j'ai eu l'honneur d'appeler l'attention de mes confrères.

M. Fermond fait à la Société la communication suivante :

ÉTUDES COMPARÉES DES FEUILLES DANS LES TROIS GRANDS EMBRANCHEMENTS DU RÈGNE VÉGÉTAL, par **M. Ch. FERMOND.**

DEUXIÈME PARTIE.

Recherches du principe de la trisection dans les feuilles où il est le mieux dissimulé.

Dans la première partie de ce travail, nous nous sommes particulièrement étendu sur le *principe de la trisection* ou de la *triplasie* (1), en le démontrant là où il est le plus apparent. Dans cette seconde partie, nous nous proposons de chercher à le faire retrouver là où il n'est pas visible, ou plutôt de faire comprendre les raisons pour lesquelles il ne saurait se produire. C'est ce que nous désignerons sous le nom de principe *dissimulé.* Mais auparavant, nous devons bien poser les bases de notre classification méthodique des feuilles, en établissant nettement l'existence de deux générations-types : la *génération longitudinale* et la *génération latérale*, qui, en se combinant de diverses manières, permettent de distinguer plusieurs systèmes dans la formation des feuilles.

Nous avons dit et démontré de plusieurs façons que la génération longitudinale se faisait par une suite de triplasies toujours exercées sur la foliole terminale, dans le Jasmin et le *Cobœa scandens.* On peut aisément, sans avoir recours aux recherches minutieuses de l'organogénie, arriver à se convaincre que la composition longitudinale se fait bien ainsi. En effet, si nous examinons une série de feuilles de Framboisier, nous voyons qu'il existe des feuilles à peu près simples, ou offrant un lobe, soit à droite, soit à gauche. Ici le principe est dissimulé sans doute, mais il est si facile de deviner son existence que nous ne ferons que le signaler; d'autres feuilles sont trilobées et conduisent ainsi aux feuilles trifoliolées, qui sont en assez grand nombre. Une

(1) Les observations que nous a faites M. Moquin-Tandon à la suite de notre première communication sur le mot *trisection*, nous ont paru si justes que nous n'avons pas hésité à lui chercher un équivalent qui ne fût pas exposé au même reproche, et nous avons adopté le mot *triplasie*, du mot τριπλάσιος, *triple*. Cependant, sans chercher ailleurs que dans l'ordre d'idées qui nous occupe, la botanique présente des expressions fautives à l'égal du mot *trisection*, dans les mots *bifides*, *trifides*, puisqu'il n'y a qu'une fente dans le premier cas, deux dans le second, etc.; mais nous croyons qu'il importe de changer les expressions qui peuvent fausser les idées sur la nature des phénomènes naturels.